



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5121064

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/10/2025 18H25 C:001800 I:02716

V/Appel du Dimanche 19/10/2025 a 18H25

V/REF.IMM. 0732

IMMEUBLE : LA PAIX

16 A 20 BIS RUE ROGER RADISSON
69005 LYON

REGIE GINDRE S.A.S

3 GDE RUE DE LA CROIX-ROUSSE
BP 4361
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 23 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°18BIS RADISSON-CONTACTER M.BOUVIER-TEL:*06 15103073* AU 3EME
ETAGE

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LA COLONNE D'EVACUATION D'EAU DANS LES SALLES
DE BAIN QUI EST BOUCHEE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 19/12/2025 A 20H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
BOUVIER.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 10 METRES A PARTIR DE L'EVACUATION DE
L'EVIER A PLUSIEURS REPRISES.
LA COLONNE N'EST PAS OBSTRUEE, ELLE EST PROPRE.
PRESOMPTION D'UN PROBLEME SUR L'EVACUATION EN 40.
ECOULEMENT RETABLI.
L'EVACUATION EVIER N'EST PAS CONFORME.

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 22/12/25 a 17H46 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5121064

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	3	68,24	68,24
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 19/12	3	121,34	242,68
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	3	121,34	242,68
TOTAL H.T.				582,72
T.V.A. a 10,00%				58,27
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>640,99</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.